

Le 1^{er} février 2016

**À L'ATTENTION DES ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET
DE PGMR RÉVISÉ DE LA MRC DE MATAWINIE**

Objet : Invitation – Consultation des organismes sur le projet de PGMR révisé de la MRC de Matawinie

Bonjour,

En tant qu'organisme œuvrant dans un domaine connexe à la gestion des matières résiduelles, la MRC de Matawinie vous convie à participer à une consultation portant sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC de Matawinie.

La Loi sur la qualité de l'environnement exige de soumettre le projet de PGMR à un processus de consultation publique. Pour ce faire, trois séances sont prévues en mars 2016 afin de permettre à toute personne intéressée de poser des questions et d'être entendue sur le projet. Pour les organismes, la MRC organise un événement particulier afin d'échanger et de tisser des liens avec quelques acteurs clés du milieu dans le but de faciliter la mise en œuvre prochaine des mesures prévues au projet de PGMR révisé.

La commission de consultation publique, présidée par M. Gaétan Morin, préfet de la MRC de Matawinie, souhaite entendre vos commentaires et recevoir votre mémoire, le cas échéant, sur le projet de PGMR révisé lors d'une rencontre qui se tiendra :

le vendredi 11 mars 2016, à partir de 9 h 30
À la MRC de Matawinie
3184, Première Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Nous vous saurions gré de signifier votre intérêt auprès de M^{me} Claudine Mireault, au 450-834-5441, poste 7030 ou à amenagement@matawinie.org au plus tard le 19 février 2016. De plus, les mémoires doivent être envoyés au plus tard le 4 mars 2016 à l'attention de M^{me} Mireault aux bureaux de la MRC de Matawinie (3184, Première Avenue, Rawdon (Québec), J0K 1S0).

Au cours de la semaine du 29 février, nous vous transmettrons l'heure de votre rendez-vous (d'une durée de 75 minutes) au cours duquel vous pourrez présenter un mémoire à la commission ou simplement faire état de vos commentaires sur le projet de PGMR révisé. S'il vous est impossible de participer à cette journée de consultation, vous pourrez profiter des séances publiques (voir l'avis ci-joint) pour déposer un mémoire et faire part de vos commentaires.

Sincères salutations.

La directrice du Service d'aménagement,



Édith Grovel, M. Sc.

ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le 8 octobre 2014, le Conseil de la MRC a adopté une résolution de démarrage de la révision du PGMR. Un an plus tard, le projet de PGMR révisé était adopté par le Conseil. La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) oblige les MRC à établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et à le réviser aux 5 ans. La MRC de Matawinie a adopté son premier PGMR en 2003, cet outil de planification territorial vise à contribuer aux objectifs nationaux fixés par le gouvernement du Québec.

En accord avec la LQE et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le PGMR dresse le portrait qualitatif et quantitatif de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Matawinie, et ce, pour tous les secteurs générant des matières résiduelles (secteur résidentiel, secteur des industries, commerces et institutions et secteur de la construction, rénovation, démolition - CRD). Un diagnostic territorial y est présenté afin de fixer des orientations et objectifs de gestion des matières résiduelles pour les cinq prochaines années. De ce fait, l'implantation de 49 mesures sont prévues d'ici 2021 afin d'améliorer la performance territoriale en gestion des matières résiduelles. Parmi ces mesures mentionnons, entre autres, la collecte et le traitement des matières organiques, un meilleur suivi de la gestion des boues de fosses septiques, la bonification des services offerts aux écocentres et l'information, la sensibilisation et l'éducation des citoyens, des villégiateurs et des entreprises dont celles du secteur CRD.

Trois assemblées de consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Matawinie se tiendront prochainement afin de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR révisé et de permettre aux citoyens, groupes et organismes du territoire d'être entendus sur le sujet :

1^{RE} ASSEMBLÉE

Judi 3 mars 2016
Salle du Conseil municipal
1900, Montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci
18 h 30

2^E ASSEMBLÉE

Mardi 8 mars 2016
Salle du Conseil municipal
180, rue Sainte-Louise
Saint-Jean-de-Matha
18 h 30

3^E ASSEMBLÉE

Judi 10 mars 2016
Salle communautaire
435, 1^{re} Rue Pied-de-la-Montagne
Sainte-Marcelline-de-Kildare
18 h 30

Toute personne intéressée à déposer un mémoire doit le faire parvenir à Claudine Mireault au 3184, Première Avenue, Rawdon (Québec), J0K 1S0 ou à amenagement@matawinie.org, au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée de consultation au cours de laquelle elle entend le présenter. L'envoi devra indiquer la séance à laquelle la personne désire présenter son mémoire.

Quant aux groupes et organismes, ils peuvent se prévaloir d'une journée d'échanges portant sur le projet de PGMR révisé. Cet événement se tiendra :

Vendredi 11 mars 2016, à 9 h 30
MRC de Matawinie
3184, Première Avenue, Rawdon

Le projet de PGMR révisé de la MRC de Matawinie peut être consulté au bureau de la MRC de Matawinie (3184, Première Avenue, Rawdon) et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC (www.mrcmatawinie.org).

POUR PLUS D'INFORMATION,
COMMUNIQUEZ AVEC :

NADIA MAHEU,
CONSEILLÈRE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
450-834-5441 POSTE 7034
nadimaheu@matawinie.org